



Pommier / Poirier

N°05
12/03/2020



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FDGDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Sud
Nouvelle-Aquitaine N°X
du JJ/MM/AA »*

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

**BULLETIN DE
SANTÉ DU VÉGÉTAL**
ÉCOPHYTO

Edition **Sud Nouvelle-Aquitaine**
Départements Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Pommier - Poirier

- **Tavelure** : risque de contamination lors des prochaines pluies.
- **Feu bactérien** : la période de sensibilité va débuter pour les variétés de poirier à débourrement précoce.
- **Pucerons** : les éclosions d'œufs d'hiver sont en cours.
- **Anthonome du pommier** : la période à risque de pontes est en cours.
- **Tordeuse orientale** : le vol pourrait débuter dès la semaine prochaine.
- **Acariens rouges** : les premières éclosions pourraient débuter à partir de cette fin de semaine pour les situations précoces.
- **Psylle du poirier** : les éclosions sont en cours.

Pommier - Poirier

• Stades phénologiques

Pommier :

En Lot-et-Garonne : stade A-B à C début C3 pour Canada, Golden et Chantecler ; stade C-C3 pour Gala à début D pour Granny ; stade C3-D à début D3 pour Braeburn et Pink Lady.

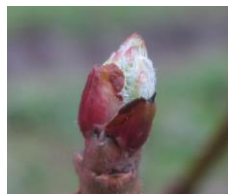
En Gironde : stade A-B pour Chantecler, stade B à C pour Golden ; stade C-C3 à début D pour Gala.

En Dordogne : stade C-C3 pour Canada, Golden et Chantecler ; stade C3-D pour Gala et Granny.



Stade B

« Début de gonflement »
(BBCH 51)



Stade C

« Gonflement apparent »
(BBCH 53)



Stade C3

« Eclatement du
bourgeon » (BBCH 54)



Stade D

« Apparition des boutons
floraux » (BBCH 55)



Stade D3

« Ecartement des boutons
floraux » (BBCH 56)

Poirier :

En Lot-et-Garonne : stade C3-D à début D3 pour William's, Comice et Conférence ; stade D3-E à tout début E2 pour Harrow Sweet et Passe Crassane.

En Gironde : stade C3-D pour William's ; stade D-D3 pour Comice ; stade D3-E à début E2 pour Passe Crassane.



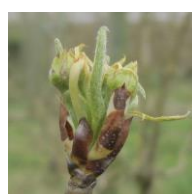
Stade C3

« Eclatement des
bourgeons »
(BBCH 54)



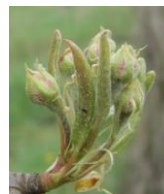
Stade D

« Apparition des
boutons floraux »
(BBCH 55)



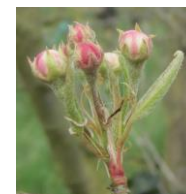
Stade D3

« Ecartement des
boutons floraux »
(BBCH 56)



Stade E

« Les sépales laissent
voir les pétales »
(BBCH 57)



Stade E2

« Les sépales laissent
voir les pétales »
(BBCH 59)

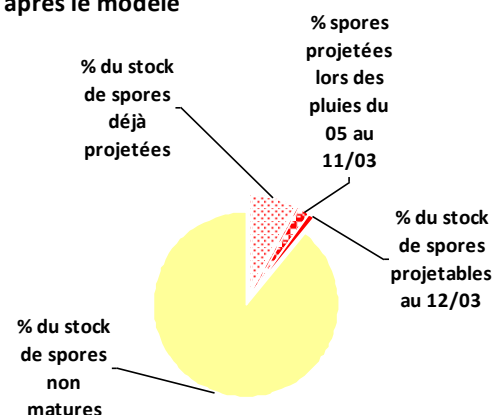
• Tavelure

Selon les données issues du modèle Tavelure du pommier DGAL-ONPV/INOKI®, pour les variétés ayant atteint le stade de sensibilité à la tavelure, la période pluvieuse du 1^{er} au 6 mars (qui a apporté un cumul de précipitations de l'ordre de 50 à 80 mm selon les postes) a engendré des contaminations de niveau « grave » sur la majorité des secteurs. Les pluies qui sont intervenues du 8 au 9 mars ont donné lieu à des contaminations de gravité variable selon les secteurs et les petites pluies des 10-11 mars ont pu en engendrer localement.

Les suivis des projections d'ascospores de tavelure réalisés avec le capteur de type Burkard sur le site de Villenave-d'Ornon en Gironde et au moyen de lames sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne ont mis en évidence des niveaux de projections relativement faibles lors des pluies qui sont intervenues du 4 au 11 mars.

D'après le modèle, le stock de spores projetables progresse actuellement d'environ 0,4 à 0,5 % par jour.

Maturation et projections d'après le modèle



Evaluation du risque

Les stades végétatifs de sensibilité à la tavelure sont maintenant atteints pour de nombreuses variétés. Les prochaines pluies pourraient engendrer des contaminations si les conditions de températures et d'humectation sont réunies.

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

Contaminations enregistrées sur la période du 5 au 10 mars

	Stations Météo	Dates de contamination	Gravité*
47	Beaupuy	08/03 à 16h au 09/03 à 13h	Légère
		01/03 à 23h au 06/03 à 11h	Grave
	Béquin	08/03 à 17h au 10/03 à 08h	Assez Grave
		01/03 à 18h au 07/03 à 08h	Grave
	Ste-Livrade-sur-Lot	08/03 à 17h au 09/03 à 11h	Légère
		06/03 à 02h au 07/03 à 08h	Légère
01/03 à 21h au 05/03 à 14h		Grave	
33	Les Leves	07/03 à 19h au 10/03 à 12h	Grave
		01/03 à 19h au 07/03 à 12h	Grave
24	Lanxade	10/03 à 20h au 12/03 à 05h	Assez Grave
		07/03 à 22h au 09/03 à 10h	Assez Grave
		01/03 à 20h au 07/03 à 08h	Grave
16	Le Tâtre	09/03 à 19h au 12/03 à 05h	Grave
		07/03 à 20h au 09/03 à 08h	Assez Grave
		29/02 à 21h au 07/03 à 08h	Grave
17	St-Quantin de Rançanne	10/03 à 18h au 11/03 à 06h	Légère
		07/03 à 20h au 09/03 à 08h	Assez Grave
		04/03 à 03h au 07/03 à 08h	Grave
	St-Sigismond-de-Clermont	10/03 à 18h au 12/03 à 05h	Grave
		07/03 à 20h au 09/03 à 08h	Assez Grave
		04/03 à 03h au 07/03 à 08h	Grave

« - » : pas de contamination enregistrée sur la période interrogée

* : les contaminations sont indiquées selon une gravité croissante : Légère < Assez grave < Grave

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte de l'évolution de la végétation et des pluies annoncées afin d'éviter l'installation de la maladie pendant la période des contaminations primaires.

• Feu bactérien

La bactérie responsable du feu bactérien *Erwinia amylovora* se conserve durant l'hiver dans les chancres de l'année précédente et reprend son activité lors du démarrage de la végétation.

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses),
- la présence d'inoculum dans l'environnement,
- des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie.

Conditions climatiques favorables aux infections :

Température maximale > à 24°C

ou

Température maximale > à 21°C et minimale > à 12°C

ou

Température maximale > à 18°C et minimale > à 10°C et Pluie > à 2 mm

Evaluation du risque

La période de forte sensibilité au feu bactérien (période de floraison) va débuter pour certaines variétés de poires à débourrement précoce. Les températures annoncées pour les 8 prochains jours ne sont pas favorables aux infections, il faut cependant rester attentif à l'évolution de la météo.

Dans les parcelles où des dégâts de feu bactérien ont été observés l'année dernière, il faudra rester vigilant durant toute la période de floraison et de pousse si les conditions climatiques s'avéraient favorables au développement de la maladie. Des contrôles visuels seront indispensables pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et supprimer, le cas échéant, les symptômes le plus tôt possible après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations.

• Oïdium

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon. Sur pommier, seules les jeunes feuilles sont sensibles, elles sont réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.

Sur arbres touchés en 2019, les premiers symptômes (liés aux infections de l'année dernière) sont observés.



Oïdium

(Crédit Photo : E. Marchesan - FDGDON 47)

Evaluation du risque

La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés en 2019.

Mesures prophylactiques : elles sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux oïdiés qui constituent l'inoculum de départ. Les rameaux atteints sont repérables par leur aspect grêle et rabougré ainsi que par la forme ébouriffée des écailles des bourgeons.

• Puceron cendré du pommier et puceron mauve du poirier

Les éclosions des œufs d'hiver sont en cours.

Dans nos parcelles de référence, le pourcentage de bourgeons occupés par des fondatrices augmente. Les premiers débuts d'enroulement du feuillage sont observés sur variétés à débourrement précoce.

Evaluation du risque

La période à risque d'éclosions est en cours.



Enroulement du feuillage

(Crédit Photo : E. Marchesan - FDGDON 47)

Seuil indicatif de risque : la simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité.

B

Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent. Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV/2020-110 du 12/02/20 consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Anthonome du pommier

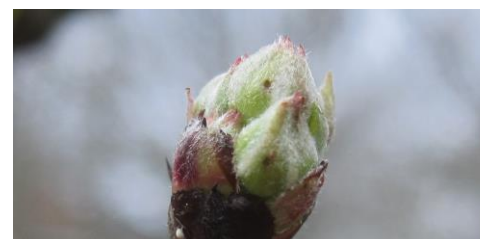
Ce ravageur occasionnel peut causer des dégâts importants, notamment dans les parcelles conduites en agriculture biologique.

Dans les parcelles touchées les années précédentes, un suivi régulier par battage à partir du stade B (BBCH 51) au stade D (BBCH 55) permet d'évaluer l'importance des populations.

En parcelle sensible, des adultes sont observés ainsi que des piqûres au niveau des bourgeons.

Evaluation du risque

En parcelle sensible, la période à risque est en cours.



Piqûres et adulte d'anthonome

(Crédit Photo : E. Marchesan - FDGDON 47)

Seuil indicatif de risque : 30 adultes sur 100 battages ou 10 % des bourgeons présentant des piqûres de nutrition. En parcelles conduites en agriculture biologique, compte tenu de la difficulté de gestion de ce ravageur, le seuil peut être baissé à 10 adultes pour 100 battages.

- **Acariens rouges**

Selon nos simulations réalisées à partir d'œufs d'acariens rouges placés en étuve et avec des prévisions de températures moyennes de l'ordre de 9 à 11°C pour les jours à venir, les premières éclosions pourraient débiter à partir de cette fin de semaine (13-19 mars) pour les situations les plus précoces.

B

Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent. Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV/2020-110 du 12/02/20 consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

- **Tordeuse orientale**

Le vol de la tordeuse orientale *Cydia molesta* débute généralement dans la dernière décade de mars.

Dans les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, les pièges à phéromone sont à installer dès à présent.

B

Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent.

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV/2020-110 du 12/02/20 consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

- **Psylle du poirier**

Dans nos parcelles de référence, les éclosions sont en cours.

Evaluation du risque

La période à risque concernant les éclosions est en cours.

B

Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent.

La mise en place d'une barrière physique par l'application d'une pellicule d'argile sur le végétal permet de limiter les pontes. L'application est à réaliser à partir du début des pontes et à renouveler en fonction des lessivages et de la croissance de la pousse.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV/2020-110 du 12/02/20 consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

Mesures prophylactiques : afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

- **Phytopte du poirier**

Le phytopte cécidogène (*Phytoptus pyri*) est un ravageur occasionnel qui reprend son activité au moment de l'ouverture des bourgeons (stade D-D3). Les adultes colonisent les jeunes feuilles et provoquent par leurs piqûres de petites galles d'abord de couleur vert clair qui ensuite virent au rouge-brun.

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, la période à risque est en cours pour les variétés au stade D-D3.

Mesures prophylactiques : des observations réalisées dès l'apparition des premières feuilles permettent de détecter leur présence. Des mesures prophylactiques sont envisageables en éliminant les parties atteintes.

- **Cécidomyie des poirettes**

Présent de façon très ponctuelle, ce ravageur est à l'origine de dégâts occasionnels. La femelle pond dans les bourgeons encore fermés (au stade D3 du poirier). Dès la fin de la floraison, les larves se développent dans les très jeunes fruits qui prennent l'aspect de « calebasse », noircissent et chutent.

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, la période à risque débute au stade D3.

Mesures prophylactiques : des mesures prophylactiques seront envisageables lors du grossissement des fruits en détruisant les poirettes attaquées dès qu'elles sont différenciables des fruits sains.

- **Hoplocampe**

L'hoplocampe est un ravageur en recrudescence. La femelle pond dans les fleurs au stade F-F2. Les éclosions débutent 10 à 15 jours plus tard. La larve se nourrit du fruit dans lequel elle forme une cavité importante. Les fruits attaqués présentent une perforation noirâtre d'où s'écoule des déjections foncées, ils chutent prématurément.

La présence de ce ravageur peut être contrôlée par la mise en place de pièges chromatiques blancs, leur mise en place est à prévoir au moins une semaine avant la date de floraison.

Pour l'hoplocampe du pommier, le seuil approximatif à partir duquel, le risque de pontes est important est fixé à un total de 20 à 30 captures par piège depuis le début du vol. Pour l'hoplocampe du poirier, il n'existe pas de seuil déterminé sur la base du piégeage.

Mesures prophylactiques : Des mesures prophylactiques sont envisageables en détruisant les jeunes fruits attaqués.

Des essais de piégeage massif (60 à 150 pièges par hectare) réalisés en vergers de pommes à cidre ont montré une certaine efficacité dans des conditions de pression relativement faibles (moins de 10 % de dégâts dans le témoin non traité). Le piégeage a été réalisé au moyen d'assiettes blanches fixées sur les troncs ou les branches, de préférence exposées au sud, puis engluées.

- **Xylébore disparate**

L'essaimage des adultes s'effectue de façon très étalée et discontinue (février à mai). Il a lieu aux heures les plus chaudes de la journée (au moins 18°C).

Evaluation du risque

La hausse des températures maximales annoncée pour la semaine prochaine devrait être favorable à la reprise des émergences.

Mesures prophylactiques : les mesures prophylactiques sont à privilégier, la taille et la destruction des bois attaqués sont une précaution indispensable. Il est également nécessaire, en parallèle, d'essayer d'agir sur les « causes » qui favorisent les attaques de xylébore (présence de mouillères, carences...) par des aménagements et/ou méthodes culturales adaptées.

- **Auxiliaires**

Les auxiliaires restent discrets mais on peut observer la présence de petites araignées qui peuvent être prédatrices de fondatrices de pucerons. On note également sur certaines parcelles la présence de la coccinelle *Chilocorus* au niveau des encroûtements de cochenilles. Les adultes et les larves de cette coccinelle ont pour proie principale les cochenilles.

- **Grêle**

Les averses qui sont intervenues dans le courant de la semaine dernière ont parfois été accompagnées de grêle. De petits impacts sur boutons floraux ont été observés sur certaines parcelles.

• Période de floraison

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2018 sur les abeilles

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « [Les abeilles butinent](#) » et la note nationale BSV « [Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !](#) » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Arvitec, CDA17, CDA 24, CDA 47, FDGDON 47, FREDON Aquitaine, LDA 33, Les 3 domaines, Rouquette, SDA Bouglon, SICA Castang, Valprim

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".